République Française
Département
Loire-Atlantique

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
TRANSMISE À LA PRÉFECTURE LE 18.11.2013
AFFICHÉE OU PUBLIÉE LE 18.11.2013
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE LANDREAU

Nombre de Membres :
- en exercice 21
- présents 20
- pouvoir 1
- votants 21

L'an deux mille treize, le douze novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joseph AUDOUIN, Maire.

Date d'affichage :

Date de Convocation : 4 novembre 2013

Présents : AUDOUIN Joseph - BESSONNEAU Gérard - PELLERIN Jean-Pierre – SAUVÊTRE Patricia - LAUMONIER Henri – BERTIN Pierre - JUSSIAUME Marie-Thérèse - FAUVEL Catherine – RICHARD Christophe - RENAUDINEAU Christian – FLEURANCE Stéphane - PINEAU Henri - QUERE Jean-Yves – ROUZINEAU Jacques - MOTTE-CAILLET Marie-Laure - TEIGNE Myriam – PERDREAU Loïc - MABIT Stéphane - DE VILLARTAY Yann - DE ROZEVIRE Brigitte

Absente ayant donné procuration : PAQUET Jocelyne
Sont nommés secrétaires : Jean-Yves QUERE – BENETEAU Aline

Numéro : DCM11Y12112013

NUMEROTATION DES VILLAGES : LA FURONNIERE

La Commune a souhaité depuis 2009 procéder à la numérotation des villages de la commune. Cette opération répond également à une demande de la population et des services postaux.
Monsieur Pierre BERTIN propose donc d'engager la numérotation du village de La Furonnière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➢ **DECIDE** de mettre en place la numérotation du village de La Furonnière, tel que présenté en annexe.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joseph AUDOUIN



Accusé de réception en préfecture
044-214400798-20131112-DCM11Y12112013-DE
Date de télétransmission : 18/11/2013
Date de réception préfecture : 18/11/2013

Nos imprimés sont produits par l'abrégne imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10